

VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES : BRISONS LE SILENCE !



L'effroi est le premier sentiment qui nous a envahi en écoutant les interviews récemment diffusées dans les médias de victimes d'agressions sexuelles au sein d'Air France.

Force est de constater qu'il subsiste encore la réalité d'un vieux monde dans lequel encore une fois, les femmes victimes de violences sont invisibilisées.

**La réaction du comité exécutif AF est un signal fort,
il faut maintenant qu'elle soit suivie des faits !**

Il est temps de prendre conscience collectivement de la gravité de la situation, pour que les victimes ne soient plus, ni invisibles, ni inaudibles.

La présomption d'innocence ne doit pas être un prétexte pour bâillonner les victimes, au contraire elles doivent bénéficier du crédit de véracité.

Il ne faut pas oublier la réalité dans laquelle nous vivons et qui est d'une violence inouïe contre les femmes :

en France 1 femme sur 3 est victime de harcèlement sur son lieu de travail, 1 femme est violée ou agressée toutes les 7 minutes...



Il faut une volonté et une fermeté sans faille pour que la parole se libère, la CFDT sera intraitable sur le sujet.

La Direction s'engage.

La CFDT demande des comptes :

un courrier a été envoyé pour procéder à un état des lieux rapidement, en ayant des chiffres précis sur le nombre de signalements et sur la réponse apportée à ces dossiers.

La CFDT est fortement engagée dans le combat contre les violences faites aux femmes,

nous continuerons ce combat indispensable afin de prendre conscience collectivement de la gravité de la situation. La petite humiliation, le petit geste mal placé, la plaisanterie non consentie, tout cela à un nom en droit français : l'outrage sexiste.

Il faut que les agresseurs soient sûrs et certains que le moindre acte aura des conséquences pour eux.

Il faut briser ce cercle vicieux qui veut que lorsque rien n'est puni tout est permis !

Prévenir les agissements sexistes et les violences sexuelles, écouter, protéger les victimes, **sanctionner les coupables, doivent être les maîtres mots de notre action.**

L'accord « Prévenir et Agir contre les Violences et Harcèlements au travail » signé par la CFDT en septembre 2020, est un véritable outil pour la défense des victimes. **Encore faut-il le démultiplier auprès de toutes et tous, et surtout le mettre en application.**

La peur doit changer de camp !

Vous en êtes responsables nous en sommes les garant.es